

AIDE-MÉMOIRE ENTRAÎNEURS

ULTIMATE

Dernière mise à jour : 2025-09-02

ENTITÉ ÉCOLE

Le principe d'entité-école défini que tout élève-athlète ne peut représenter une école autre que l'école qu'il fréquente.

CATÉGORIE D'ÂGE

Cadet mineur : du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2013

Juvenile : du 1er juillet 2007 au 30 septembre 2010

RÈGLE DE PARTICIPATION

Un athlète doit être inscrit dans une seule équipe par discipline dans S1. Celle-ci sera définie comme équipe d'appartenance. Le nombre de tournois¹/parties² autorisés, incluant les championnats régionaux (CRS), dans une même équipe de catégorie/division/niveau supérieur est défini selon le tableau ci-bas. Lorsque l'athlète atteint le nombre de partie autorisées dans une même équipe de catégorie/division/niveau supérieur, l'athlète perd son **admissibilité** dans son équipe d'appartenance.

Nombre de tournois ¹ /parties ² total dans la ligue d'appartenance	Nombre de tournois ¹ /parties ² autorisés dans une équipe de catégorie/division supérieure (incluant les CRS)
7 à 9	3
10 à 12	4

1 Tournois : Volleyball et badminton seulement

2 Parties : Tous les autres sports

Note

Un athlète ne peut évoluer dans deux équipes de même niveau de la même catégorie

(EX : une athlète BFD4 ne peut pas jouer en BMD4. Même niveau : D4, Même catégorie : benjamin)

PROCÉDURE AVANT LA PARTIE :

Équipe hôte :

Imprimer la feuille de partie dans S1 - article 2.5 des règlements spécifiques (voir avec votre responsable de sports pour la procédure)

Les deux équipes

- S'assurer de l'alignement et numéro des joueurs présents
- Barrer de la feuille les joueurs absents
- Signer la feuille de partie

PROCÉDURES APRÈS LA PARTIE

Les deux équipes :

- Remplir la section éthique sportive sur la feuille de partie.

Équipe hôte :

1. **Inscrire le résultat final dans S1:** au plus tard à 21h00 le jour même de la partie ou une heure après la partie pour tous les matchs qui se terminent à partir de 20h01

2. **Numériser la feuille de partie** : doit être déposée dans S1 au plus tard 24 heures après la partie sur semaine par l'équipe receveuse ou 48h après un tournoi de fin de semaine (demandez à votre responsable de sport pour la procédure).



*ASTUCE: **Tiny Scanner**. Avec cette application gratuite, vous pouvez numériser directement la feuille de partie à partir de votre téléphone. Vous pouvez vous envoyer la feuille numérisée par courriel et par la suite, mettre le document sur S1 OU l'envoyer directement à votre responsable de sport par courriel. (Selon la procédure établie dans votre école).*

ANNULATION DE PARTIE:

Sur semaine : communiquez avec votre responsable des sports, celui-ci fera le lien avec la commissaire d'Ultimate.

Fin de semaine : communiquez directement avec la commissaire d'Ultimate.

- ✓ **Fermeture de l'école** : Si une école est fermée, les parties impliquant cette école s'annulent automatiquement. En cas de doute, vérifier sur S1 Diffusion.

CHANGEMENT DE PARTIE

Vous devez communiquer avec le responsable des sports de votre école. Formulaire de changement de partie [disponible sur notre site web](#).

CRITÈRES ÉTHIQUE

- **Connaissance et application des règles** (ex : ils n'ont pas fait d'appels à la faute injustifiés. Ils n'ont pas mal interprété les règles volontairement. Ils ont respecté les délais. Ils avaient la volonté d'apprendre et/ou d'expliquer les règles.)
- **Bon état d'esprit** (ex : Ils se sont excusés pour leurs propres fautes. Ils ont prévenu leurs partenaires lorsqu'ils ont fait un mauvais appel à la faute ou un appel inutile. Ils étaient disposés à reconnaître que nous avions raison et ont annulé leur appel à la faute.)
- **Faute et contacts** (ex : Ils ont évité les fautes, les contacts et les actions dangereuses.)
- **Attitude positive et maîtrise de soi** (ex : ils se sont présentés, ils ont joué sans nous dénigrer ni nous agresser. Ils ont complimenté nos belles actions, ils nous ont laissé une bonne impression avant, pendant et après le match.)

DATES IMPORTANTES

- **Rencontre de planification** : 17 septembre - 18h (en ligne)
- **Rencontre d'évaluation** : 12 novembre – 18h (en ligne)
- **CRS (Championnat Régional)** : 25 octobre (cadet) & 26 octobre (juvénile)

***Note 1**

Pour être admissible au Championnat régional, tout élève-athlète devra être enregistré sur S1 dans la discipline concernée avant la date qui sera annoncée en réunion de planification : **17 octobre 2025**

***Note 2**

Service de taping lors des championnats régionaux

- Gratuit si l'athlète a son tape
- Taping athlétique régulier 7\$
- Taping élastique de type élastosport 15\$